

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 20 octobre à 18h15

Education Nationale : Présents :	D.D.E.N	Représentants des parents d'élèves : Présents :	Conseiller
Directrice de l'école – Présidente. Les enseignants de l'école.	Mme Frin	FCPE : Mmes Schmitt, Ferreira, Bresson, Maret, Despie	municipal :
Excusée : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education Nationale)		APEIH : Mmes Martinez Paris, Sanvert, Desoutter, Mokhtari, Luyt, Del Zotto, Jaillet et M. Makki	Mme Chatellet

1- Fonctionnement du conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école : La directrice souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école.
- Désignation du secrétaire de séance : Deux enseignantes de l'école.
- Transmission des informations : L'envoi des invitations aux conseils d'école avec ordre du jour ainsi que les procès-verbaux seront transmis par courriel aux représentants de parents élus. L'équipe enseignante souhaite que leurs noms n'apparaissent pas sur le procès verbal diffusé sur le net. Une version anonymée sera communiquée aux associations de parents.

2- Fonctionnement de l'école

- Les élections de parents d'élèves

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance. Le taux de participation cette année fut de 68,13% au lieu de 60,19% l'année passée. Merci aux parents pour leur participation. Ont été élus 7 membres de la FCPE et 9 membres de l'APEIH.

- Le règlement intérieur

Ajout de paragraphes : sur le harcèlement et les sanctions. L'APEIH demande l'ajout dans le règlement intérieur du lien ministériel vers le programme pHARe. La directrice explique que ce programme a, aussi, été expliqué en conseil d'école l'année passée et lors de toutes les réunions de parents de rentrée. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité avec l'ajout du lien.

- Le projet d'école

Le projet d'école 2021-2024 s'articule autour de trois axes. Chaque axe est composé de trois objectifs :

- Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages ayant trois objectifs : s'épanouir dans les apprentissages, stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement et accompagner le parcours des élèves.
- Des collectifs apprenants et engagés ayant trois objectifs : s'évaluer dans un collectif, se former collectivement et oser ensemble.
- Apprendre, s'épanouir, se transformer ayant trois objectifs : accélérer les succès des territoires, le bonheur des lieux pour bien vivre et cultiver des lieux et des « tiers-lieux » apprenants.

Les actions menées l'année passée sont reconduites : Silence, on lit !, Défi mathématiques, le journal de l'école « Le cri de Détraves », le tri dans les classes, le conseil de délégués, les actions solidaires (collecte alimentaire, collecte de matériel scolaire), la semaine d'utilisation raisonnée des écrans, le cahier d'écrivain du CP au CM2, le travail sur les émotions et le harcèlement avec le programme pHARe.

Le programme pHARe a été expliqué lors du dernier conseil d'école ainsi que lors des réunions de parents. Enfin une plaquette du programme a été distribuée à chaque famille via le cahier de liaison.

Néanmoins, pour rappel :

Dans le cadre du programme **pHARe**, un pôle ressource harcèlement a été créé sur la circonscription et aura pour rôle de traiter les situations de harcèlement signalées sur la circonscription. Ce pôle est piloté par l'IEN. Il est composé de conseillers pédagogiques, de directrices d'école, d'enseignants, d'enseignants spécialisés du RASED et de psychologues scolaires de la circonscription de Chatou.

1- la définition du harcèlement : Le harcèlement est une **violence répétée**, verbale, physique ou psychologique, perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre, en position de faiblesse, l'agresseur agissant dans l'intention de nuire à la victime.

Attention : Un geste hostile isolé n'est pas du harcèlement. Une dispute isolée entre élève n'est pas du harcèlement.

2- déroulé du protocole qui se met en place rapidement pour le bien être de l'enfant :

- découverte par l'école (enseignant, élève...) ou par les parents d'une situation supposée d'intimidation et/ou de harcèlement
- recueil d'informations par l'enseignant ou le directeur auprès de la victime et de ses parents ou bien le périscolaire si cela se passe sur le temps périscolaire
- caractérisation si situation d'intimidation/harcèlement ou non par l'équipe ressource

➤ si intimidation/harcèlement : traitement de la situation par le pôle ressource à l'aide d'entretien individuel (la méthode de la préoccupation partagée, méthode non blâmante) pour la cible et les intimidateurs présumés. Ces entretiens sont confidentiels. L'objectif est de faire cesser le harcèlement. Donc de chercher avec les intimidateurs comment ils peuvent eux-mêmes trouver une solution au problème qu'ils ont créé.

➤ Bilan (résolution de la situation) : information aux parents... Si la situation perdure mise en place du protocole national.

Le programme court sur 15 jours pour régler la situation.

Aide massée : l'ensemble des enseignants se mobilise pour apporter une aide massée aux élèves détectés fragiles suite aux évaluations nationales de CP et CE1. Cette aide se déroule du 10 octobre au 18 novembre. Les familles ont été informées de cet accompagnement pour faire progresser les élèves.

Le projet Moby : le lancement a eu lieu le mardi 27 septembre. Malgré le mauvais temps de nombreuses familles se sont rendues sur le stand dans le préau. Merci à elles. Le premier comité de suivi devrait se réunir le lundi 21 novembre. Une communication sera faite aux familles concernées.

Le **projet de jardin pédagogique** sur le groupe scolaire Casanova-Détraves (fleurs/potager) va permettre de continuer notre démarche de développement durable pour accéder au niveau 2 du Label E3D. Ce jardin sera entre les écoles Casanova et Détraves du côté du terrain d'évolution. Installation de carrés potagers, d'un hôtel à insectes, d'un récupérateur d'eau, d'un composteur...

L'APEIH demande ce qu'est ce que le niveau 1 du Label E3D. La directrice répond dès qu'une action de développement durable est menée comme le tri avec recyclage du papier, le niveau 1 est accordé.

Le **journal de l'école « Le cri de Détraves »** va reprendre sa parution périodique. Une nouvelle rédactrice en chef a pris le relais. Nous remercions chaleureusement la précédente rédactrice en chef pour son investissement et sa disponibilité. Le comité de rédaction sera toujours composé d'élèves volontaires. Ce comité décide des articles présents, des rubriques et de son titre de l'année. Les articles sont travaillés en classe et présentés lors du comité de rédaction. Nous remercions la Mairie pour son aide lors des impressions des numéros qu'elle va reprendre. Le journal sera toujours à 20 centimes reversés directement à la coopérative de l'école. Le premier numéro de l'année n'est pas encore paru. Il devrait sortir courant novembre.

Le journal sera donné gratuitement aux élèves participant au journal (journalistes, membres du comité de rédaction) pour les récompenser de leur investissement et les motiver.

3- Vie de l'école

- Bilan de rentrée

Pour cette rentrée, quatre arrivées au sein de l'équipe pédagogique, une en CM2 pour compléter le mi-temps d'une enseignante de CM2, deux enseignantes sur le poste de CM2 et une enseignante en CP suite à la création de la 16^e classe.

Effectif de rentrée à ce jour

Total = 418 élèves

CP c : 25	CP lg : 25	CP p : 24	CP m : 24
CE1 c : 27	CE1 d : 27	CE1 g : 27	UPE2A : 27
CE2 h : 29	CE2 lr : 29	CE2 m : 30	
CM1 d : 26	CM1 dvx : 26	CM1 r : 26	
CM2 rr/r : 24	CM2 d/h : 24	CM2 g : 25	

Effectif lourd en UPE2A, 27 élèves au début de l'année.

Précision : Chaque classe est accompagnée d'une lettre. Cette lettre correspond à l'initiale du nom de famille de l'enseignant.

Les réunions de parents

Elles se sont bien déroulées. Ces réunions permettent aux parents de rencontrer les enseignants de la classe de leur enfant. L'enseignant y communique des informations générales sur le fonctionnement de la classe et sur le déroulement de l'année scolaire. Cependant en cas d'impossibilité, il est souhaitable, par correction, que les parents préviennent de leur absence l'enseignant·e via le cahier de liaison. Petite précision de la directrice, les groupes WhatsApp parents sont à organiser au début de l'année, la prise de contact doit se faire lors des réunions de rentrée, pas de passage via les membres de l'école.

Les parents des enfants allophones ont été accueillis par l'enseignante d'UPE2A.

Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés (RASED)

Les fonctions du RASED visent à :

Remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant de la classe,

Prévenir leur apparition et leur persistance chez les élèves dont la fragilité a été repérée,

Apporter leur compétence et leur expertise aux équipes éducatives afin de mieux analyser les situations particulières et

construire des réponses adaptées. (Ex : concertations CP/CE1 en lien avec les évaluations nationales)

3 axes prioritaires :

Réduire les difficultés scolaires notamment dans le domaine de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques.

Faciliter la mise en œuvre, la cohésion de l'aide et du suivi de l'élève,

Prévenir et traiter les situations d'élèves à comportements violents et/ou porteurs de troubles de l'attention.

A ce jour, le réseau d'aide est composé d'une enseignante, qui apporte une aide pédagogique aux élèves, d'une enseignante à dominante rééducative en cours de formation et d'une psychologue scolaire. L'enseignante à dominante pédagogique intervient prioritairement en C.P. et en C.E.1 sur le temps scolaire pour ce début d'année en français et en mathématiques, quelques fois en CE2 et très exceptionnellement en CM1-CM2. Elle peut prendre en charge des élèves en petits groupes ou intervenir directement dans la classe des élèves en co-intervention. Durant cette période, cette enseignante a aidé à la passation des évaluations nationales CE1. Les familles seront informées de l'accompagnement par l'enseignante à dominante pédagogique via le cahier de liaison. A partir de mars, elle intervient auprès des élèves de grande section pour travailler l'entrée sécurisée au CP. Enfin, elle intervient sur huit écoles de Houilles. Concernant l'enseignante à dominante rééducative, elle est à mi-temps car en formation. Elle pourra intervenir sur demande et après concertation avec l'équipe pédagogique ou sollicitation de l'Inspectrice en fonction des besoins, donc les grosses urgences.

La psychologue scolaire intervient sur huit écoles de Houilles. Elle est invitée systématiquement lors des équipes éducatives ou lors des réunions d'équipes de suivi pour les élèves ayant un PPS (projet personnalisé de scolarisation). Elle pourra également être sollicitée si des élèves présentent des comportements alarmants ou des troubles des apprentissages. Elle est sollicitée pour les passages anticipés et les maintiens.

Les enseignantes du RASED et la psychologue scolaire ont suivi une formation du programme PHARe et sont des membres du pôle ressource. Elles n'interviendront pas sur Détraves mais sur d'autres écoles, celles où elles n'interviennent pas.

Les évaluations nationales CP et CE1

La passation de ces évaluations a eu lieu du 12 au 23 septembre. La saisie des résultats a été réalisée par les enseignants de CP et CE1 sur la plateforme nationale. Une restitution des résultats à destination des parents d'élèves des classes de CP et de CE1 a lieu.

Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

A ce jour, l'école accueille trois accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur les classes du CE1 au CM2. Les accompagnants interviennent auprès d'élèves présentant des troubles dans leurs apprentissages ou dans leur comportement. Ils réalisent un travail de qualité auprès des élèves qu'ils ont en charge.

Les langues vivantes

Pour l'allemand, Mme Lemoine intervient auprès des CP/CE1 et des CM1/CM2 pour une durée de 6 mois (d'octobre 2022 à fin mars 2023) le mardi et le jeudi après-midi. Les germanistes en CE2 sont pris en charge par l'enseignante de CE2h qui est habilitée en allemand le mardi et le jeudi matin, les anglicistes de la classe de CE2h sont alors pris en charge par la directrice (qui est donc injoignable les mardis et jeudis de 10h45 à 11h45).

Visite médicale

L'infirmière scolaire qui est rattachée au collège Lamartine a débuté les dépistages pour les élèves de CP. Elle voit également tous les nouveaux élèves et peut être sollicitée en cas de besoin. Elle nous accompagne également dans la gestion de PAI délicats (utilisation de piqûre en cas d'allergie alimentaire). Nous l'en remercions.

EILE (Enseignements Internationaux de Langues Étrangères)

Pour le portugais, l'enseignante est la même que l'année passée. Les cours ont lieu le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h15. Une information sur le site de l'école a été faite.

Concernant les cours d'arabe, il devrait reprendre le vendredi 18 novembre de 16h30 à 18h30. Une communication sera faite aux familles sur le site de l'école et à travers un mot donné pour les familles s'ayant pré-inscrites.

La coopérative

L'équipe en charge de la coopérative est la même que l'année passée. Pour rappel, la gestion de la coopérative de l'école qui peut être lourde compte tenu du nombre de classes, est un acte bénévole de la part des enseignants. Nous remercions l'équipe actuelle et les précédentes pour leur engagement au profit des élèves.

Les comptes ont été vérifiés par deux parents d'élèves comme l'indique le règlement de la coopérative. La directrice rappelle que les comptes sont consultables toute l'année qu'il suffit de prendre rendez-vous.

L'association de parents, l'APEIH, demande s'il est possible que les comptes soient vérifiés par un parent de chaque association. La directrice rappelle donc que pour vérifier les comptes et les signer, la personne doit être parent d'élève de l'école pas forcément affiliée à une association de parents d'élèves.

Par ailleurs, les enseignants encouragent les parents à venir consulter régulièrement les comptes. Il suffit de prendre rendez-vous.

Enfin, la directrice précise aux associations de parents qu'il ne faut pas hésiter à envoyer un mail à la rentrée pour prendre rendez-vous pour consulter et signer les comptes. La signature doit se faire à partir du 15 septembre.

La coopérative a terminé l'année 2021-2022 avec un solde de 7671 euros. Pour rappel, le solde à la fin de l'année 2020-2021 était de 15240 euros. Il y a eu 26014 euros de dépenses (sorties, conférences, spectacles, ateliers, financement de projets...) sur l'année 2021-2022. Un appel aux dons a été fait auprès des familles. Le montant des dons ne peut être communiqué, la coopérative n'ayant pas encore tout encaissé. La vente des photos de classe aura lieu en novembre.

Sorties, projets

- Diverses sorties à la Graineterie ont eu ou vont avoir lieu pour différentes classes de l'école. L'équipe enseignante souligne la qualité des expositions et spectacles proposés mais aussi des intervenants.
- Projet musical sur deux ans en partenariat avec la Police Nationale pour les classes de CPlg, CE1c, CM1d vx et CM2g. La première année est une année de sensibilisation artistique (aux différentes formations musicales de la Musique de la Police Nationale (Orchestre d'Harmonie, Batterie-Fanfare) à travers des présentations instrumentales, des immersions sur le site de Vélizy, des représentations et concerts officiels). La seconde année est une année d'approfondissement, en appui sur une restitution artistique. Les élèves seront amenés à donner un concert avec une des deux formations musicales de la Musique de la Police Nationale (Orchestre d'Harmonie, Batterie-Fanfare). Les classes vont avoir besoin de partenaires de financement pour les déplacements et la représentation musicale lors de la seconde année. Mme Chatellet propose d'aider pour prendre contact auprès de la mairie et des élus. Le conservatoire accompagnera le projet surtout la seconde année pour la restitution artistique.
- Sortie d'intégration pour les classes de CP
- Des classes vont se rendre au Musée promenade et se sont rendus à la Villette
- Conseil des délégués a repris
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 9 juin de 18h30 à 21h00.
- La piscine a repris pour les CM1 et les CM2. La classe de CM1d vx ira sur la prochaine période avec les CE2.
- Conférences interactives à l'école sur les saisons, le jour et la nuit
- Projet plastique sur toute l'école avec les trombinoscopes exposés dans le préau
- Classes de découvertes : deux classes de CE2 souhaiteraient monter un projet

4- Périscolaire

Le plan du mercredi et le PEDT

Le Plan mercredi est destiné à encadrer les temps périscolaires du mercredi en organisant des activités riches et diversifiées. Ce Plan mercredi fait partie du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Le PEDT permet un partenariat entre les collectivités territoriales volontaires et les services de l'Etat afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité dans le respect des compétences de chacun et la complémentarité des temps éducatifs (temps scolaires et périscolaires). Un lien existe déjà entre les actions de l'année 1 du projet de territoire et les objectifs principaux du PEDT : handicap/harcèlement/parentalité et citoyenneté.

La pause méridienne

Suite aux grèves du périscolaire, l'équipe enseignante s'est retrouvée en difficulté sur la pause méridienne. En effet, des élèves n'ont pas été récupérés par leur famille (4 la première fois et 6 la seconde fois). Un mot dans le cahier de liaison a été transmis aux familles pour rappeler que la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance des enseignants jusqu'aux portes de l'établissement. Passé 11h45 et 16h30, l'enfant est alors sous l'entière responsabilité des parents. En effet, aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les enseignants à surveiller les enfants passé ce temps.

De plus, la fermeture systématique de la cantine de Détraves, engendre des tensions que les enseignants subissent sans être pourtant responsables de la situation. Enfin, cette fermeture engendre un nombre important de parents à la sortie de l'école. La directrice a alors alerté le service scolaire et la police municipale sur ces phénomènes et a donc demandé la présence de la police municipale pour sécuriser les sorties. L'équipe enseignante et la directrice remercient la police municipale pour sa présence le 6 octobre. Il est souhaitable que cela continue dans ce sens pour la sécurité de tous.

Un texte a été préparé par une association de parents d'élèves (FCPE) pour soutenir les enseignants et pour proposer une réserve citoyenne. Cette réserve citoyenne des parents serait pour garder et surveiller les enfants dont les parents ne peuvent absolument pas récupérer ou faire récupérer leurs enfants. Remarques : cela nécessiterait un accès aux infrastructures (cantine, préau, ...). Il est mentionnée les risques : tous les parents souhaiteront en profiter cela engendrerait trop d'élèves. De plus cela risquerait de nuire à l'impact de la grève.

Autres possibilités : mot en début d'année de la part des associations pour inciter les familles à prendre contact auprès des associations de parents d'élèves, des groupes WhatsApp pour s'organiser...

5- Sécurité et équipement

Sécurité incendie et PPMS

Un exercice incendie a été réalisé le jeudi 29 septembre suite au passage de la commission de sécurité. La précédente commission de sécurité était passée en 2017. Aucun problème n'a été révélé.

Le PPMS a été réactualisé. Pas d'exercice attentat-intrusion lors de cette période.

La directrice souligne que la présence de la police municipale lors des entrées et/ou lors des sorties permettent d'apaiser et de sécuriser les abords de l'école. Trop de voitures se garent sur le trottoir devant l'école (cf. procès-verbal du 11 février

2021, du 15 octobre 2020) au détriment des piétons alors que des places peuvent être disponibles au parking du cimetière. L'équipe enseignante et la directrice remercient la police municipale pour ces différents passages depuis le 6 octobre. Les abords autour de l'école sont dangereux notamment la traversée sur les passages piétons : plusieurs parents ont failli être renversés avec leurs enfants.

Mme Chatellet indique qu'un marquage va être refait notamment pour accentuer la zone 30 de la rue Mauprime.

Les associations de parents d'élèves font une proposition : Les parents d'élèves distribuent des tracts auprès des parents mal garés, cela passerait peut-être mieux si cela vient des parents. L'idée est gardée pour le comité de suivi du projet Moby.

Commande

L'équipe enseignante et la directrice ont rencontré de nombreux problèmes lors des commandes de livres. La gestion de ces commandes a été très chronophage pour la directrice. Les livres et fichiers sont arrivés bien après la rentrée des classes pour les CP et quelques classes. Tous les livres ne sont pas encore arrivés. Il manque des références.

Concernant les fournitures scolaires et le loisir créatif, de nombreuses références étaient inaccessibles et nécessaires pour le bon fonctionnement des classes. Un groupe de travail a alors été mis en place. Il est constitué de directrices (Velter, Waterlot et Détraves) et du service scolaire. Il s'est réuni pour travailler sur les références fournitures scolaires qui doivent être présentes pour les classes. Ce travail permettra, a priori, d'avoir un catalogue plus ouvert. Ce même travail se fera pour le loisir créatif.

Travaux

- Qu'en est-il de la création des toilettes du 2^e étage ? M. le Maire avait demandé un chiffrage des travaux en juin compte tenu de la nécessité et de l'urgence. D'autant que le bureau des coordinateurs a été déplacé pour cette création. Pas de réponse.

- Sonnerie des différents temps d'école : la sonnerie n'est pas audible dans la cour de récréation lorsque les élèves sont dehors. Une demande a été faite de modification. Nous sommes en attente.

- Salle des maîtres : une seconde armoire s'est affaissée et a failli blesser grièvement une collègue. Nous sommes en attente de leur réparation et de leur réinstallation dans la salle des maîtres.

- Qu'en est-il de la réflexion sur l'adaptation de l'école pour les élèves ou enseignants à mobilité réduite qui doivent se rendre aux étages ? Pas de réponse.

- Mise en place de la devise républicaine sur le fronton de l'école ainsi que du drapeau européen.

Informatique

Des prises pour l'installation de VNI ont été posées dans toutes les classes. Qu'en est-il à ce jour de la dotation ? De nombreux enseignants sur l'école souhaiteraient profiter de cet outil, VNI, pour leurs élèves. La directrice avoue être perdue car les propositions changent à chaque conseil d'école. Au dernier conseil d'école, juin 2022, il avait été indiqué que du matériel, VNI, pouvait être disponible pour installation dans les classes. Qu'en est-il ? Réponse : La DSI procède actuellement à un chiffrage

Concernant un second copieur au 2^e étage, compte tenu de la taille de l'école, M. Simonin avait indiqué en juin 2022 qu'il pourrait être installé d'ici deux ans. Réponse : Ceci n'est pas prévu car le photocopieur est adapté à la taille de l'école mais a demande sera étudiée lors du prochain marché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25. Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 9 février à 18h15.

A Houilles, le 20 octobre 2022

Les secrétaires,
Les enseignantes de CM1d et CM1d vx

La présidente,
La directrice de l'école